



Déclarations et Discours

N° 79/11

LA DIPLOMATIE CANADIENNE DANS LES ANNÉES QUATRE-VINGTS: LEADERSHIP ET SERVICE

Discours prononcé par le Sous-secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Allan Gotlieb à la Conférence coparrainée par le Centre des études internationales de l'Université de Toronto et l'Institut canadien des affaires internationales, Toronto, le 15 février 1979

On dit bien des choses à propos de la diplomatie, la plupart du temps dans une optique négative. La diplomatie, avec ses trois fonctions traditionnelles: information, négociation et représentation, se serait laissé devancer par la technologie. De nos jours, la révolution des moyens de communication aurait rendu les dépêches de nos diplomates superflues. Pourquoi, se demande-t-on, aurions-nous besoin de diplomates quand nous pouvons facilement et à peu de frais lire les reportages de la presse et regarder la télévision? De plus, étant donné la rapidité des moyens de transports modernes, la fonction du diplomate en tant que négociateur serait tombée en désuétude. (Après tout, des équipes d'experts ne nous représenteraient-elles pas mieux lors de négociations internationales?) Quant au rôle de l'ambassadeur, homme de confiance représentant son pays à l'étranger, il aurait été grandement diminué du fait de la rapidité avec laquelle l'administration centrale peut dicter à celui-ci ses paroles et ses gestes, et du fait que les contacts, directs ou par téléphone, se multiplient entre les leaders mondiaux et leurs principaux porte-parole.

Ces affirmations sont valables dans une certaine mesure, mais elles ne rendent pas compte de toute la réalité. Si l'article d'un correspondant anonyme, souvent étranger, peut s'ajouter avantageusement aux conseils avisés d'un agent du Service extérieur, il ne peut les remplacer. L'agent, grâce à son expérience, peut évaluer une situation et la présenter dans une perspective réellement canadienne. Les grandes négociations ne se déroulent pas dans le vide; elles ont un prélude et une suite dont nos représentants à l'étranger sont responsables. Par surcroît, ceux-ci ont souvent un rôle important à jouer dans les négociations mêmes. Enfin, si les télégrammes et les appels téléphoniques jouent un rôle crucial dans la création et le resserrement des liens unissant divers pays, ils ne remplacent ni les connaissances et le jugement qu'on attend d'un ambassadeur, ni la continuité qu'il établit.

Ceci dit, il est clair que les activités diplomatique ne se définissent plus de la même façon que par le passé et que les Affaires extérieures ainsi que les autres ministères ayant un service extérieur doivent faire preuve d'esprit novateur afin de s'adapter à une situation nouvelle et changeante.

Voilà de quoi j'aimerais vous entretenir ce soir. Je voudrais vous montrer comment le Service extérieur s'efforce de répondre à toutes les exigences du gouvernement en le servant et en assurant un véritable leadership.
